

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 1^{er} juin 2022

Etaient présents : MRS SALAIS, DUPUIS, CHABOISSON, DOUCET, PERRAULT, PERRON, VIGNAUD, MMES BOULINEAU, LIDDLE, THAUVIN

Absent-excuse : Mr Marc de BECDELIEVRE

Le Mercredi 1^{er} juin 2022 à 18h30, Monsieur Jean-Claude SALAIS, 1^{er} Adjoint, en l'absence du Maire a ouvert la séance en présentant les excuses de ce dernier, Monsieur Marc de BECDELIEVRE, retenu pour raisons familiales.

Madame Caroline BOULINEAU a été nommée secrétaire de séance.

Délibérations

- La Communauté de Communes assure totalement l'aménagement, la gestion et l'entretien de la voie verte afin d'en garantir l'attractivité ainsi que la fonctionnalité ; cependant, afin de garantir une réelle réactivité, il est apparu pertinent de recourir aux services des communes traversées par cet équipement pour la surveillance de l'ouvrage et les interventions d'urgentes, rendues nécessaires dans le cadre de la sécurisation de l'itinéraire. Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de services entre la commune et la communauté de communes. Certains conseillers proposent de flécher l'accès aux conteneurs poubelles de Humeau.
- Conformément aux décisions prises l'an passé, le conseil a attribué des subventions à diverses associations locales ou apportant une aide aux habitants de la commune.
- Après avoir pris connaissance du fonctionnement d'un compte épargne temps permettant aux agents communaux titulaires de capitaliser du temps sur plusieurs années par report d'une année à l'autre de jours de congés non pris. Les jours sont capitalisés et peuvent être soldés à l'occasion notamment de la réalisation d'un projet personnel, le conseil municipal accepte sa mise en place.

Le conseil municipal a ensuite étudié la proposition de convention de disponibilité avec le SDIS pour faciliter la disponibilité de notre agent technique, sapeur-pompier volontaire. Certains conseillers souhaitant de plus amples explications sur ce sujet (disponibilité, indemnités, salaires, etc...), il a été décidé de surseoir cette décision à la prochaine réunion.

Informations :

Monsieur Salais et Monsieur Dupuis :

- Ont présenté le rapport de la chambre régionale des comptes sur la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, amenant discussion sur les recommandations exposées.

- Ont présenté des ratios de gestion de la commune, fournis par la DGFIP.
- Ont fait le point sur l'évolution des travaux en cours et abordé le montant du devis des travaux de voirie qui, pour certains conseillers, est trop élevé. Certains ont préconisé une meilleure responsabilisation des usagers, entre vitesse et tonnage des véhicules, afin que les dégradations ne soient pas toujours à la charge de la commune donc de tous.
- Ont fait un rappel de la date de la fête Zarbi-Cyclette prévue sur la voie verte le 24 septembre prochain.

Monsieur Dupuis présente ensuite le projet de randonnée équestre préparé par la communauté de communes, qui prévoit d'emprunter certains chemins communaux pour lesquels il est proposé de faire un audit sur leur état et leur praticabilité à cette fin.

Monsieur Perron a ensuite présenté l'évolution de son projet de café à la halle avec ouverture du 1^{er} juillet au 15 septembre du vendredi au dimanche. La date de l'inauguration reste à confirmer mais pourrait être le vendredi 8 juillet.

La séance fut levée à 20 heures 50.

Boussay le 11 juin 2022.



Pour Le Maire,
Le 1^{er} adjoint

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the text 'Le 1^{er} adjoint'.